



Izabela Pozierak-Trybisz

Université de Gdańsk
Gdańsk, Pologne

Perceptions de l'aspect en français — des aperçues sémantiques et syntaxiques

Pour qui sait l'interroger, le langage est plein de leçons
Michel Bréal, *Essai de sémantique*, 1897

[...] la langue n'est pas un code simpliste. Au contraire, la langue est un ensemble ordonné de signes qui codent d'une façon extrêmement économique des structures sémantiques bien complexes dans des formes relativement simples.

Jacques Popin, *Précis de grammaire fonctionnelle du français*, 1993

The perceptions of aspect in French — semantic and syntactic overviews

Abstract

The article deals with the contrasting semantic analysis of the corpus of French and Polish examples whose inherent aspect is identical, but the so-called contextual aspect is defined differently. Aspect is now considered as a semantic category, an inherent proportion of the meaning of each predicate. However, there are differences in the typology of aspect categories, among others in French and Polish. Differences in the classification of contextual aspect belong to different methodologies, especially in the different ways of approaching semantic analyses. The aim of the article is to prove that the two ways of seeing meaning influence the view that one can have of the inherent and contextual aspect, and also to put some order in the existing classifications. The applied methodology is semantic-based grammar in the line of the Polish School of Semantics.

Keywords

Semantic combinatorics, semantic analysis, contrastive analysis, simple aspect, complex aspects, typology of aspects, inchoative, resultative, iterative, limitative, temporal system

1. Introduction : l'aspect entre la sémantique et la syntaxe

L'analyse de l'aspect est présente dans les travaux de linguistes depuis des décennies, mais il y a toujours des controverses quant à la compréhension de la notion même et ses applications pratiques. Dans ce qui suit nous voudrions présenter les différences majeures dans le traitement de la catégorie de l'aspect repérées dans les écrits de linguistes français et polonais-romanisants qui travaillent dans le domaine, essayer d'en expliquer les causes et proposer des critères sémantiques pour y remédier.

D'habitude, les chercheurs et même les étudiants comprennent intuitivement ce que c'est que l'aspect et le sens des termes 'perfectif' ou 'imperfectif'. Personne ne conteste non plus l'utilité de l'analyse aspectuelle afin d'expliquer différents emplois syntaxiques en français (cf. Gross, 2012 ; Grezka, 2009) ni le fait que l'aspect est reconnu être une catégorie sémantique (et non seulement grammaticale des langues slaves) (cf. Karolak, 1994, 2001, 2007 ; Muryn, 1999 ; Pozierak-Trybisz, 2013, 2015). Ainsi, les notions telles comme : AIMER, LIRE ou PENSER (les majuscules désignent les concepts) sont communément interprétées comme imperfectifs (continuatifs, duratifs) et MOURIR, PERDRE, DISPARAÎTRE, EXPLOSER — comme perfectifs (non continuatifs, momentanés). Il en est de même dans le traitement de l'aspect comme d'un élément de sens qui sert à décrire, ce qu'on appelle en français « le type de procès » comme, par exemple dans : *apprendre / avoir appris / passer un certain temps à apprendre* ce qui est lexicalisé en polonais dans les formes du verbe *apprendre* : *uczyć się / nauczyć się / pouczyć się*.

Cependant, les exemples des analyses aspectuelles, qui vont être citées dans ce qui suit, dévoilent des divergences profondes dans la pratique de ces analyses. Au fait, ce hiatus découle des comportements méthodologiques différents envers la sémantique et la syntaxe dans la recherche linguistique.

Or, les locuteurs natifs d'une langue croient avoir un accès direct à l'analyse du sens de leurs énoncées, les autres, eux, se trouvent face à de nombreuses difficultés avant de bien comprendre une langue étrangère, donc ils sont forcée à se poser beaucoup de questions concernant le sens et la forme.

Il est donc normal que les linguistes étrangers puissent être plus préoccupés par la sémantique que les chercheurs français pour qui une analyse intuitive du sens s'avère suffisante et qui se concentrent donc sur des classements syntaxiques de toute sorte de leur langue maternelle. Une réflexion sémantique se montre encore plus indispensable dans le cas d'études des deux (ou plusieurs) langues qui ne sont pas de la même famille, comme une langue romane et une langue slave dans notre cas, où un sens donné ne trouve pas du tout une forme semblable (cf. la détermination et le système temporel en polonais et en français). Il n'est donc pas étonnant qu'un chercheur polonais cherche à résoudre des problèmes syntaxiques

en français en se posant tout d'abord des questions sur le sens d'une proposition. Nous avons une confirmation de ce constat chez Jacques Durand qui l'a remarqué également il y a déjà longtemps : « La difficulté tient au fait que, généralement, l'utilisateur d'une langue ou d'un code n'a pas une perception claire du système de signifiants qu'il utilise ; il a l'illusion d'avoir directement accès au signifié, ou même à l'objet représenté : soit qu'il fasse de la langue un usage purement intuitif, soit qu'il ne dispose que d'une conceptualisation partielle ou inadéquate » (Durand, 1981 : 65).

Les analyses présentées ci-dessous reflètent justement ce problème méthodologique dans les travaux de linguistes en France et en Pologne, notamment les relations entre deux niveaux constitutifs du langage humain : la sémantique et la syntaxe, le contenu et la forme.

L'analyse aspectuelle constitue un exemple des divergences dans l'interprétation des mêmes données linguistiques selon les deux approches différentes : celle qui analyse la syntaxe et y 'ajoute' une interprétation sémantique et celle qui commence par une réflexion sur le sens et cherche à prouver que les structures syntaxiques sont le reflet de la combinatoire sémantique. Par exemple, c'est à l'aide de l'analyse aspectuelle qu'on peut expliquer les occurrences telles que : **dans le matin* vs *dans la matinée* (Leeman, 2004 : 1). Or, les noms abstraits ont leur sens aspectuel tout comme les verbes. Ainsi *un matin* est perfectif (momentané) — il fait un point sur l'axe temporelle. Par contre *une matinée* est perfectif-limitatif — ce mot désigne un intervalle de temps, donc il est sémantiquement compatible avec l'expression temporelle *dans car ensemble* ils désignent une durée. L'auteur de cet exemple a intitulé son livre sur la détermination : *syntaxe et sémantique* (à noter cet ordre de mots) et essaie de prouver que seule l'analyse syntaxique soit valable pour fournir des réponses quant aux emplois possibles ou impossibles d'une langue (Leeman, 2004 : 3). Danielle Leeman est convaincue « que partir du sens n'est d'aucune utilité pour expliquer les structures et dire pourquoi les unes sont grammaticales et non les autres » (2004 : 3—4) et elle affirme qu'ils sont inexplicables, par exemple : **Médor est caniche* vs *Max est médecin*. L'auteur continue son raisonnement : « Puisque partir du sens (appréhendé intuitivement) ne permet pas de rendre compte du comportement des formes, on partira à l'inverse de l'observation des formes pour tenter d'interpréter les possibilités, contraintes et impossibilités » (2004 : 5).

Or, nous voudrions annoncer un postulat tout à fait inverse : l'analyse sémantique avant toute chose ! Et pour le prouver nous allons essayer d'expliquer les emplois possibles et impossibles cités par Leeman en commençant par une analyse conjointe du sens et de l'aspect (car chaque prédicat a un sens aspectuel) des exemples cités plus haut. Selon notre méthodologie sémantique *être médecin* signifie *faire qch, exercer une activité* dont l'aspect est imperfectif-télique — *faire qch pour*. Quant à *Médor, être caniche* désigne *un état, l'appartenance à une catégorie, à une classe d'animaux*, ce qui est caractérisé par l'aspect imperfectif

tout court. Nous avions déjà analysé un problème semblable mentionné par Gaston Gross : *Il est mort aristocrate* vs **Il est mort piéton* (Pozierak-Trybisz, 2015 : 11). Et encore une fois, nous avons appliqué l'analyse aspectuelle pour constater qu'être *aristocrate* désigne un état (aspect imperfectif), par contre *être piéton* indique une activité (aspect itératif — action qui se répète).

Il faut se rendre compte que les comportements de recherche différents sont également une manifestation des sources méthodologiques différentes :

- a) en France, à cause de l'héritage de la méthodologie harrissienne ou post-harrissienne, le sens est considéré comme interprétable d'une façon intuitive à partir de sens des éléments de la phrase ;
- b) en Pologne, les adeptes de l'École polonaise de la sémantique, continuant des traditions philosophiques et logiques européennes, commencent par une réflexion préalable sur sens général d'un prédicat, y compris de son aspect, et des ses implications d'arguments, y compris des restrictions sur les positions argumentales.

Harris était convaincu que « presque tout ce qu'on peut dire de la signification d'une phrase peut être obtenu directement à partir des significations et des positions occupées par les opérateurs et les phrases élémentaires. Aussi est-il très peu besoin d'ajouter à cette théorie des transformations de base une théorie sémantique » (François, Le Pesant, Leeman, 2007 : 9).

Évidemment le terme *presque tout*, n'est pas précis selon nous. Maurice Gross poursuit la pensée de Harris dans ses réflexions sur le prédicat sémantique et constate « qu'une analyse sémantique serait redondante face à l'analyse syntaxique » (François, Le Pesant, Leeman, 2007 : 9), tellement ils sont tous les deux marqués par le but à réaliser : apprendre à une machine à interpréter et à générer des phrases en langue naturelle.

Plus récemment, nous retrouvons une attitude semblable dans les travaux de Jean Dubois, par exemple dans la partie introductrice à son *Dictionnaire des verbes français* (1997, 2011), créé avec Françoise Charlier-Dubois.

Les auteurs du *Dictionnaire...* affirment que « la classification syntaxique des verbes français repose sur l'hypothèse qu'il y a adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue » (Dubois, Dubois-Charlier, 2011 : 4).

Deux termes de cette citation provoquent notre commentaire.

Premièrement *l'adéquation* entre un schème syntaxique et le sens exprimé. Comme le langage humain, construit à base des signes polysémiques, est parsemé d'ellipses, le terme *adéquation* ne nous paraît pas juste. Une prise de conscience du fait que nous communiquons par le langage verbal le minimum nécessaire de signes, la plupart (70%) des sens étant communiqués autrement (cf. Bougnoux, 2001 ; Martin, 2007) rend clair que les signes linguistiques devraient être considérés comme 'des abréviations' de nos pensées. Donc une construction syntaxique peut représenter plus d'une structure sémantique, par

exemple : *Je comprends ta déception* : *Je comprends que tu sois déçue* vs *Je comprends que tu es déçue*.

Comme il est communément admis que la symétrie entre le niveau de sens et le niveau de forme n'existe pas, il est difficile de dire qu'une construction syntaxique exprime un type de sens précis bien que les auteurs croient le contraire : « L'objet est donc de faire l'inventaire le plus complet possible de ces schèmes syntaxiques » (Dubois, Dubois-Charlier, 2011 : 4).

Le deuxième terme formulé par les auteurs qui incite notre commentaire est *l'interprétation sémantique* laquelle nous proposons de remplacer par une analyse sémantique au début de chaque analyse linguistique. Dans notre optique, on commence toujours par établir une définition du sens et de l'aspect d'un prédicat (d'une notion) pour savoir ensuite quels types de sens, pour préciser son sens ‘général’, seront compatibles. Ainsi s'établit une structure prédicat-argument(s), pour nous permettre d'exprimer un sens complet, ou si nous le voulons — incomplet. Le sens du sujet de la phrase ainsi que de ses compléments doivent être compatibles avec le sens du prédicat (même dans les emplois métaphoriques, il doit y avoir un minimum de compatibilité, cf. Karolak, 2001 : 78—84). Il est à noter que l'analyse linguistique basée sur la combinatoire sémantique est continuatrice d'anciens idées européennes de Leibnitz ou de la *Grammaire naturelle et raisonnée* d'Arnaud et Lancelot (1676). Et comment ne pas évoquer Michel Bréal et son *Essai de sémantique (science des significations)* de 1897.

Parmi les chercheurs-sémanticiens français contemporains, nous apprécions beaucoup les écrits de Patrick Charaudeau (1992) qui, lui aussi, est convaincu, comme les sémanticiens polonais, qu'il faut « tenir compte du fait qu'il n'y a pas de correspondance exclusive entre une catégorie conceptuelle et une forme » (1992 : 571). Mais, en général, on peut constater qu'une analyse sémantique joue un rôle moins important dans les analyses françaises et elle doit toujours être, pour ainsi dire, ‘justifiée’ (approuvée) par la syntaxe.

Notre méthodologie suit la direction inverse : chaque analyse commence par la définition du sens d'un prédicat, verbal ou nominal, car c'est lui qui constitue le noyau sémantique d'une phrase et donc il implique le type sémantique des arguments, par exemple, de quels ‘objets’ peut-on prédiquer *manger*, *relever* ou *abattre*. Nous trouvons d'ailleurs une idée semblable chez Salah Mejri qui affirme : « L'expression sémantique des langues repose également sur la tripartition prédicat / argument / actualisateur : un argument est une forme linguistique dotée intrinsèquement d'un sens indépendant [...]. Un prédicat est une forme linguistique qui n'acquiert de sens qu'à l'aide d'une construction syntaxique particulière, c'est-à-dire dotée d'arguments ; par exemple, *conduire* à soi-même n'a qu'un sens vague ; mais lorsqu'on exhibe les différentes constructions syntaxico-sémantiques dans lesquelles il s'inscrit, nous pouvons alors assigner à ce verbe, ou plutôt aux emplois qui auront ainsi été décrits, des sens » (Mejri, 2009).

Bref, dans l'optique des adeptes de l'École sémantique polonaise, l'analyse syntaxique est considérée comme celle qui se borne à décrire les constructions, correctes et incorrectes, pour créer des listes d'emplois, tandis que la sémantique s'efforce à découvrir les mécanismes de la combinatoire sémantique sous-jacente à nos énoncés pour expliquer ces emplois. L'analyse sémantique n'est pas une notation d'intuitions sur les sens possibles d'une phrase, mais une recherche selon les critères bien définis que nous présentons ci-dessous.

2. Différences dans la perception des aspects en français

Les différences dans la façon de traiter l'analyse sémantique trouvent bien sûr leur reflet dans les interprétations des aspects.

Depuis quelques décennies, nous sommes tous communément d'accord que l'aspect est une catégorie sémantique universelle (toutes proportions gardées) et non seulement morphologique, propre uniquement aux langues slaves. À cause des propriétés idiomatiques des langues naturelles, l'expression de l'aspect en français et en polonais est différente, mais les sens aspectuels sont les mêmes. Leurs interprétations invitent à une discussion sémantique.

Nous relevons chez Pierre Lerat (1998) des exemples d'analyse aspectuelle que nous nous permettons d'interpréter différemment : *renouer connaissance (avec)* représente pour l'auteur aspect itératif (par rapport à *faire connaissance avec*) et dans notre optique sémantique c'est un aspect perfectif tout simplement. Une autre divergence concerne le sens aspectuel de *rester sans connaissance* qui serait progressif selon Lerat (par rapport à *être sans connaissance*). Pour nous, il s'agit d'un aspect différent — imperfectif (nous nous expliquons un peu plus loin).

Gaston Gross interprète *Luc a renouvelé sa demande au ministère* comme itératif par contraste avec *Luc a fait une demande au ministère* (2012 : 163) — selon nous ce serait un aspect résultatif. L'auteur appelle ‘aspect intensif’ des sens comme, par exemple, *bombarde qq de questions, rouer qq de coups, inonder qq d'informations* (2012 : 164). Dans notre méthodologie, un tel aspect n'existe pas et les exemples cités seraient itératifs. D'autres exemples d'itérativité chez Gross concernent les verbes supports ‘aspectuels’, par exemple, pour les prédictats d'état : 1) *reprendre des forces*, pour les prédictats d'événements : 2) *les symptômes se renouvellent*, 3) *les fautes fourmillent dans le texte*, 4) *la guerre se rallume* (2012 : 164). Et encore une fois, nous ne serions pas d'accord avec une telle interprétation. Pour nous, se sont des aspects : inchoatif (1, 4), itératif (2) et imperfectif tout court (3).

Nous interpréterions différemment également des exemples suivants de Aude Grezka des sens aspectuels du verbe *sentir* (2009 : 62—63) dans :

1. *Cette pièce sent le refermé* — aspect itératif, pour nous — imperfectif (état).
2. *Le bois se met à sentir la terre mouillée quand il pleut* — aspect inchoatif, pour nous — imperfectif itératif (habituel, l'emploi du présent omnitemporel : cause-effet).
3. *Je trouve que ce vin sent encore beaucoup le souffre* — aspect continuatif, pour nous — imperfectif.
4. *Nous voilà en train de sentir l'odeur d'un bon vin décanté* — aspect progressif, mais pour nous l'aspect ‘progressif’ n'existe pas, il est imperfectif tout court.

Le verbe *sentir* est *duratif* dans son sens notionnel et aspectuel. Nous allons développer tout cela dans les lignes qui suivent.

3. Définition guillaumienne de l'aspect — différentes interprétations et applications

Les chercheurs français et polonais se basent généralement sur la définition de l'aspect de Gustave Guillaume qui le considère comme *le temps impliqué* que « le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe » (Guillaume, 1929). Des divergences commencent au moment de l'interprétation et de l'application de cette définition.

Dans la tradition française, le sens aspectuel semble être une sorte de ‘mélange’, d’amalgame, du sens lexical d’un prédicat et d’un sens aspecto-temporel. L’aspect dans cette langue peut s’exprimer par tous les éléments de la phrase : par moyens lexicaux, des adverbiaux, quelques suffixes, des constructions nominales à verbes supports, etc.

Selon *la grammaire à base sémantique*, par contre, l’aspect est un élément de sens de chaque prédicat qui désigne uniquement son ‘temps intérieur’ donc d’une façon générale, seulement le fait que *qch dure*, que *qch est momentané*, *le début/la fin d’un nouvel état*, *la répétition*, *le résultat*, *le sens télétique* (qui vise un but à accomplir) sans ‘s’amalgamer’ aux sens détaillés des prédicats verbaux ou nominaux qui décrivent souvent *une manière de faire qch*. Nous discernons donc deux aspects simples qui expriment soit un sens de continuité soit de discontinuité (perfectif ou imperfectif) et, selon la complexité notionnelle d’un prédicat et selon l’emploi des temps verbaux, des configurations aspectuelles. Notre analyse commence à chaque fois par l’analyse du sens d’un prédicat, y compris de son aspect inhérent donc : de l’aspect du concept, de l’aspect du verbe (sémantème + grammème) et de l’aspect de toute la phrase (le rôle de circonstanciels). Nous nous permettons de l’expliquer d’une façon plus détaillée.

Or, nous procémons de la sorte en étant convaincu qu'au sens lexical d'un prédicat (le sens conceptuel qui réside dans le thème d'un verbe ou d'un substantif, par exemple : *aim-e* ou *amour-eux* de *aimer*), s'ajoute un sens aspectuel qui, pour nous, est bien sûr une catégorie sémantique (cf. Karolak, 1994 ; Muryn, 1999). L'aspect constitue une partie intégrante du sens d'un prédicat et il est appelé 'temps intérieur' (selon la tradition guillaumienne). L'information aspectuelle nous dit, de façon globale, si le prédicat est perfectif ou imperfectif (*aimer* vs *exploser*). L'existence de quelques configurations aspectuelles découle de la 'conjugaison' de l'aspect lexical et de l'aspect grammatical. Ce dernier est véhiculé en français par des morphèmes de temps verbaux. Ces 'temps extérieurs' ont le pouvoir de limiter ce qui est par sa nature duratif — le passé composé et le passé simple — dans, par exemple, *Il l'a aimée* ou *Elle pensa à lui (toute la nuit)*. Ils peuvent également apporter de la durée à ce qui est par sa nature ponctuel — le présent, l'imparfait — *Des bombes explosaient*, *Il meurt de peur à chaque prise de sang* et créer, des notions aspectuellement momentanées, des constructions itératives, etc. Ainsi nous relevons, à part les deux aspects simples — ponctuel et duratif — des configurations aspectuelles qui sont créées quand au sens lexical d'un prédicat s'ajoutent les sens suivants :

- le début d'un nouvel état (*perdre, trouver*) — configuration inchoative,
- la répétition d'une action — configuration itérative,
- le résultat d'un changement d'état — configuration résultative,
- le déroulement limité par un intervalle (*40 jours, pendant la jeunesse, toute sa vie*, etc.) ou par une borne temporelle (*jusqu'à la mort, jusqu'à la gare, jusqu'au petit matin*, etc.) — configuration limitative (configuration phrasique en français et en polonais),
- le résultat 'en train de se faire' — configuration télique.

Soulignons encore une fois que les sens aspectuels concernent, dans notre approche, uniquement un sens temporel et non pas des manières de faire, ce qui semble caractéristique de l'analyse aspectuelle à la française (cf. Gross, 2012 ; Blanco, Buvet, 2004). Le fait de 'd'amalgamer' une 'temporalité intérieure' et une manière de faire expliquer le nombre élevé d'aspects relevés en français (en plus de configurations aspectuelles que nous venons de recenser ci-dessus) : *aspect intensif, atténuatif, comparatif, superlatif, distributif*, etc. (cf. Blanco, Buvet, 2004 : 330—331). Cette confusion peut être levée du moment où on se décide à définir précisément ce que nous comprenons par l'aspect. Nous insistons encore sur le fait que dans notre approche une information aspectuelle concerne uniquement un sens temporel : un moment, une durée, une répétition d'un moment, un intervalle de temps, le début et la fin d'un état, d'un processus ou d'une action mais non pas les expressions de la manière de faire quelque chose.

Ainsi, selon l'approche de la *grammaire à base sémantique* (Bogacki, Karolak, 1991), le début de chaque analyse qui vise une recherche sur les sens complexes, de la plupart des prédicats, commence par une vérification des

concepts simples qui les forment (une sorte de l'alphabet des pensées humaines — Wierzbicka, 1993, 2006) comme, par exemple : ACTION, ÉVÉNEMENT, ÉTAT, PROCESSUS, SENTIMENT, JUGEMENT, VOLONTÉ, ÊTRE BON, NÉGATION, SAVOIR, CAUSE et représentent chacun également un aspect simple, soit perfectif soit imperfectif.

Quant aux aspects complexes, nous pouvons avoir à faire soit à une neutralisation soit à une configuration d'aspects, par exemple : *aimer, tomber amoureux, dormir, s'endormir, porter, apporter, allumer, réanimer*. De telles dérivations, par rapport à l'aspect 'inné' d'une notion, ont lieu quand nous joignons les aspects des sémantèmes et des grammèmes, par exemple, quand nous exprimons l'idée imperfective d'*aimer* dans un temps grammatical perfectif, comme dans : *Il l'a aimé toute sa vie* (configuration) ou dans un temps imperfectif, *Il l'aimait et il était heureux* (neutralisation d'aspects). Dans cette théorie, les grammèmes expriment seulement une idée générale d'imperfectivité ou de perfectivité, constituent une sorte de 'dominante' perfective ou imperfective par rapport à l'aspect du radical. Les temps grammaticaux, 'extérieurs', dominent les temps aspectuels 'intérieurs' d'un prédicat constitutif de la phrase (cette présentation de la théorie sémantique de l'aspect est quelque peu simpliste, pour tous les détails cf. Karolak, 1994 ; Muryn, 1999).

Il y a des linguistes français qui sont plutôt d'accord actuellement que l'aspect fait partie de la définition sémantique d'un prédicat et qu'il y aient deux aspects simples : perfectif et imperfectif : « Un emploi est ensuite défini par son aspect. Selon que le prédicat implique ou non une durée, on est en présence de prédicats ponctuels ou duratifs » (Gross, 2012 : 38). Mais il y a encore de nombreuses divergences par la suite : « L'aspect ne doit donc pas être considéré comme une propriété d'une racine prédicative donnée mais de chacun de ses emplois particuliers » (2012 : 38). L'auteur affirme aussi que « l'aspect dans des langues comme le français (à la différence, semble-t-il, des langues slaves, où il est le fait de la morphologie) est réparti sur tous les éléments de la phrase » (2012 : 38). Gross parle de *l'aspect intensif* car il constate que « certains prédicats sont scalaires, c'est-à-dire susceptibles de variations en fonction de l'intensité », par exemple : *baigner dans la joie, bouillonner de colère, brûler d'amour* (2012 : 164). Pour nous, ce serait justement une sorte de sur-interprétation aspectuelle quand on 'amalgame' des états à leurs caractéristiques spécifiques, à des manières d'être. Quant à l'aspect inchoatif, l'auteur constate que « cet aspect n'est possible qu'avec les prédicats duratifs, traduit le début du procès » — selon nous : 'le début de nouvel état', par exemple : *Paul entame de faire une étude sur la vinification, Paul entame une étude sur la vinification ou Luc (fait, esquisse) un geste de protestation et Luc (fait, ébauche) un plan de la ville. Selon nous, le sens aspectuel de tous ces exemples est imperfectif, car c'est l'aspect de faire quelque chose au présent. Encore une fois, ce sont les sens lexicaux des supports qui 's'amalgament' à l'aspect. Selon nous, l'aspect inchoatif est toujours perfectif : il est une configuration

d'un sens événementiel, perfectif (qui désigne le début d'un nouvel état) dominant un sens imperfectif de ce nouvel état, par exemple : *Il est tombé amoureux d'une musicienne* (et il l'est toujours). Gaston Gross parle aussi de « l'aspect progressif qui serait propre pour des prédicats duratifs scalaires qui ont le sens d'augmenter ou de diminuer d'intensité et des prédicats qui combinent la durativité avec la notion de scalarité : *Luc poursuit de faire l'ascension du mont Blanc ou La rumeur enfle » (2012 : 164—165). Encore une fois, pour nous, ce n'est pas l'aspect qui est caractérisé ainsi mais *une manière* de faire. Quant à l'aspect télétique, nous ne sommes pas non plus d'accord avec Gross, car son interprétation nous paraît trop restrictive quand il affirme que cet aspect concerne uniquement *les locatifs qui sont « orientés »* (2012 : 165).

Nous trouvons également une quantité d'aspects chez Aude Grezka avec qui nous nous permettons de discuter quant aux exemples suivants :

- l'intemporel : *Le soleil se lève à l'est* vs *Le soleil se lève à 5 h* (selon nous : phrase générique vs phrase actuelle, l'aspect imperfectif dans les deux cas) ;
- le duratif non borné : *Le président dirige le pays* (non borné par une borne intérieure — sens télétique du verbe) ;
- le duratif borné : *Luc nettoie la cuisine* (télétique — borne intérieure) ;
- le conclusif : *David a vaincu Goliath* (inchoatif) ;
- le ponctuel : *Luc crache sur son ami* (perfectif tout simplement) (Grezka, 2009 : 51).

Le nombre élevé d'aspects possibles chez Grezka s'explique par sa méthodologie centrée surtout sur l'interprétation sémantique intuitive de chaque phrase : « [...] les cinq types d'aspect inhérent se répartissent entre les verbes d'état, d'action et d'événement, sauf le trait intemporel qui ne concerne que les verbes d'état. Il n'est donc pas possible d'identifier l'aspect inhérent à partir de la seule forme verbale. Il faut le déterminer à partir des arguments du verbe et des adverbiaux possibles dans les contextes immédiats du verbe. Un même verbe peut avoir des aspects inhérents différents selon ses emplois » (2009 : 53). Or, dans *Il aime sa femme passionnément*, *Il est tombé amoureux d'elle il y 7 ans* ou dans *Il l'aima pendant tout sa vie*, l'aspect inhérent à *aimer*, dans le sens guillaumien, reste toujours duratif, imperfectif.

Nous nous permettons de discuter avec Grezka sur les prédicats cités ci-dessus. Nous rappelons que dans notre méthodologie toute analyse commence par celle du sens notionnel et aspectuel d'un prédicat. Or, les verbes *diriger* et *nettoyer* présentent des actions de sens différent, mais téliques, qui visent un but : *faire qch pour.....un but*. Donc **Le président a dirigé le pays en trois ans* n'est pas possible à cause de l'incompatibilité sémantique du sens du prédicat et de l'adverbe *en 3 ans*. *Diriger* implique une borne extérieure seulement car il n'a pas de borne intérieure — *résultat à atteindre comme c'est le cas de nettoyer*. *Diriger* — *faire qch de manière à ce que chacun sache ce qu'il doit faire, que tout aille bien*. *Nettoyer* — *faire qch pour que qch devienne propre* (cf. définitions du Tlf).

Ensuite, en ce qui concerne le verbe *vaincre*, c'est un verbe inchoatif qui désigne, selon nous, *un événement qui déclenche un nouvel état* (cf. *naître, mourir, perdre, trouver*, etc.). Il représente l'aspect complexe — perfectif. Dans : **David a vaincu Goliath pendant une heure* et **David a arrêté de vaincre Goliath*, l'aspect perfectif du verbe n'est pas compatible avec la durée de l'intervalle *pendant...* et *arrêter* n'est pas compatible non plus car on peut *arrêter* que *ce qui a une durée*, y compris une durée issue d'une itérativité, *przestał zwyciężać*, p.ex. : *Soliman a arrêté de vaincre les Habsbourg, ses ennemis, les métastases de son cancer*.

Pour l'exemple avec *cracher*, c'est un verbe perfectif, tout comme *vaincre*, ils diffèrent par la complexité de leurs sémantèmes respectifs — *cracher* est plus simple que *vaincre*, car il est ponctuel et non pas inchoatif. Pour cela *en une heure* est incompatible, car il n'est pas télique mais *arrêter de cracher* peut être compatible si c'est itératif.

4. Importance de l'analyse aspectuelle : FLE et traduction

L'analyse sémantique de l'aspect s'avère d'une grande importance non seulement dans les essais d'explications des emplois dit 'impossibles' mais surtout dans le cadre du FLE. Les apprenant non francophones, donc d'un autre système formel, confrontés à la richesse des formes de temps verbaux au passé en français restent souvent désemparés quant au choix de l'imparfait ou du passé composé. Or, un critère sémantique de base, une réflexion aspectuelle, peut remédier à ce problème : la réponse à la question de savoir si on doit exprimer en français un sens imperfectif ou perfectif. Seulement selon les interprétations syntaxico-sémantiques françaises, il y a une multitude d'aspect, car chaque emploi dans une phrase donnée entraîne une interprétation à part — impossible donc de formuler des principes générales qui permettent de comprendre les mécanismes d'emplois pour ne pas être confronté à des listes d'emplois qui'il faudrait apprendre par cœur.

Dans notre pratique didactique, nous sommes tout le temps confronté à de telles situations. Voici un exemple d'exercice de grammaire — *les temps du passé en confrontation* :

Je (être assis) au cinquième rang de la classe d'anglais. Le professeur nous (faire) réviser un texte ; soudain la porte (s'ouvrir) Deux hommes (entrer) , banalement vêtus, apportant avec eux une bouffe de cet air glacé qui (filtrer) à travers les fenêtres mal isolées du vieil établissement. Je (tout oublier) de leur noms, leur âge, leur visage..... Leur

entrée, ce matin-là, dans notre classe, (être) à l'origine du premier grand tournant de ma vie.

Labro in Ruquet, 1994 : 26

Dans le corrigé, de ce livre bien précieux, du niveau avancé, nous trouvons des explications qui accompagnent les formes correctes des verbes. À côté des réponses détaillées d'interprétation de l'auteur, nous proposons nos analyses aspectuelles d'ordre plus général, mais qui permettent, à notre avis, de saisir plus facilement les choix temporelles à faire à l'aide de l'analyse sémantique aspectuelle. Voici ce corrigé :

J'étais assis — faisait réviser — expliquait — filtrait : évocation, description vs durée ou itérativité dans le passé — aspect imperfectif ;
s'ouvrit — entrèrent : événements soudains vs actions — aspect perfectif ;
fut à l'origine : monde extérieur, passé lointain et figé vs aspect perfectif limitatif (le temps est borné, le passé 'clos', révolu) ;
J'ai tout oublié : passé vivace, personnel vs aspect perfectif résultatif si souvent exprimé par le passé composé.

Il nous semble juste de constater qu'on ne peut pas créer des corrigés décrivant les interprétations sémantiques de toutes les phrases — quels seraient les principes à retenir pour l'apprenant ?

Un autre problème peut être résolu grâce à l'analyse sémantique aspectuelle, celui du l'incompatibilité des formes verbales par rapport aux sens identiques en français et en polonais qui peuvent être correctement interprétées grâce à la réflexion sur la perfectivité ou l'imperfectivité du sens exprimé. Prenons quelques exemples : *Longtemps, je me suis couché de bonne heure* (Proust, *À la recherche....*) vs *Przez długi czas kładłem się spać wcześnie...* (trad. T. Żeleński-Boy) où la difficulté consiste à réaliser que la forme perfective en français trouve son équivalent dans une forme imperfective en polonais. Nous observons une situation analogue dans l'exemple suivant : *Tout le monde n'a pas eu un ami* (Saint-Exupéry) vs *Nie każdy miał przyjaciela* où la forme imperfective polonaise, contrairement aux apparences, exprime le sens vrai et profond communiqué par l'emploi du passé composé — *d'un état par suite d'une expérience* — l'aspect résultatif.

5. Conclusion

Vu l'importance d'analyse aspectuelle pour l'interprétation sémantique du français et les divergences dans la compréhension de la définition de base de

l'aspect, celle de Guillaume, et ensuite dans les procédés d'analyse des aspects dits 'inhérents' et 'contextuels', nous voudrions bien ouvrir une discussion sur les critères sémantico-syntaxiques (dans cet ordre) qui permettent d'analyser et de décrire précisément ce domaine. Il est grand besoin d'essayer de mettre de l'ordre dans les typologies d'aspects. Les critères précis sont à élaborer quant à ces classifications, il est clair cependant qu'il y a des verbes de sens différents mais d'aspects identiques, par exemple, *aimer*, *penser*, *marcher*. La difficulté consiste à séparer d'une façon claire les informations sémantiques conceptuelles lexicales de celles purement aspectuelles.

Du côté didactique nous croyons que le constat d'Okham est juste : ce qui est moins compliqué devrait prévaloir sur les explications complexes, car il semble plus pratique d'enseigner les mécanismes de construction de sens et de formes que de fournir des listes d'emplois interminables. Face à des difficultés de l'analyse sémantique, intuitive et rigoureuse à la fois, encrée dans une méthodologie vérifiée dans l'explication des emplois douteux, citons les classiques : « Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité, lors même qu'elle est cachée et enveloppée, et de la respecter sous quelque forme qu'elle paraisse » (Arnauld et Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée*, 1676).

Références

- Arnaud Antoine, Lancelot Claude, éds [1676], 1997 : *Grammaire générale et raisonnée*. Paris : Allia.
- Blanco Xavier, Buvet Pierre-André, 2004 : « Verbes supports et significations grammaticales. Implications pour la traduction espagnol — français ». *Lingvisticae Investigationes. Revue internationale de linguistique française et générale*, 27, 2 [Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company].
- Bogacki Krzysztof, Karolak Stanisław, 1991 : « Fondements d'une grammaire à base sémantique ». *Lingua e Stile*, 26, 3 settembre [Roma], 309—345.
- Bougnoux Daniel, 2001 : *Introduction aux sciences de la communication*. Paris : La Découverte.
- Bréal Michel, 1897 : *Essai de sémantique*. Paris : Hachette.
- Charraudéau Patrick, 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Dubois Jean, Dubois-Charlier Françoise, 1997 : *Les verbes français*. Paris : Larousse-Bordas.
- Dubois Jean, Dubois-Charlier Françoise, 2011 : *Dictionnaire des verbes français*, version en ligne : <http://rali.iro.umontreal.ca/Dubois/> et <http://rali.iro.umontreal.ca/LVF+1/>.
- Durand Jacques, 1981 : *Les formes de la communication*. Paris : Dunod communications.

- François Jacques, Le Pesant Denis, Leeman Danielle, 2007 : « Le classement syntaxico-sémantique des verbes français ». *Langue française*, 153 [Paris : Larousse], 9—14.
- Grezka Aude, 2009 : *La polysémie des verbes de perception visuelle*. Paris : L'Harmattan.
- Gross Gaston, 2012 : *Manuel d'analyse linguistique*. Lille : Presses Universitaires de Septentrion.
- Guillaume Gustave, 1984 [1929] : *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques*. Paris : Honoré Champion.
- Karolak Stanisław, 1994 : « Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe ». *Studia kognitywne*, 1 [Warszawa : SOW].
- Karolak Stanisław, 2001: *Od semantyki do gramatyki*. Warszawa: SOW.
- Karolak Stanisław, 2007: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków : Collegium Columbinum.
- Leeman Danielle, 2004 : *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*. Paris : Puf.
- Lerat Pierre, 1998 : « Connaître/lier connaissance. Propriétés sémantiques des verbes figés ». In : Salah Mejri, Gaston Gross, A. Clas, Taïeb Baccouche, éds : *Le figement lexical. Premières Rencontres Linguistiques Méditerranéennes, Tunis (17—19 septembre 1998)*. Tunis : C.E.R.E.S., 113—120.
- Martin Jean-Claude, 2007 : *Communiquer, mode d'emploi*. Paris : Marabout.
- Mejri Salah, 2009 : « Dictionnaires sémantiques du laboratoire LDI (lexiques, dictionnaires, informatique) : modèle, outil de gestion informatique, outil d'exploitation », *Ela. Études de linguistique appliquée* 4 (n° 156), 475—489, URL : www.cairn.info/revue-ela-2009-4-page-475.htm.
- Muryn Teresa, 1999 : *Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive*. Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP.
- Popin Jacques, 1993 : *Précis de grammaire fonctionnelle du français, 1. Morphosyntaxe*. Paris : Nathan.
- Pozierak-Trybisz Irena, 2013 : « Pour une analyse sémantique des compositions de mots — constructions à verbes supports ». In : Teresa Muryn, Salah Mejri, Wojciech Prażuch, Inès Sfar, éds : *La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnements, discours*. Frankfurt am Main : Peter Lang Edition, 61—74.
- Pozierak-Trybisz Irena, 2015 : *Analyse sémantique des prédictats de communication : production et interprétation des signes. Emplois de communication non verbale*. Frankfurt am Main—Bern—Bruxelles—New York—Oxford—Warszawa—Wien : Peter Lang.
- Ruquet Michel, 1994 : *Comment dire ? Quel temps faut-il ? exercices niveau avancé* 2. Paris : Clé International.
- Wierzbicka Anna, 1993 : « La quête des primitifs sémantiques 1965—1992 ». *Langue Français*, 98 [Paris : Larousse], 9—22.
- Wierzbicka Anna, 2006: *Semantyka. Jednostki elementarne i uniwersalne*. Lublin: UMCS.